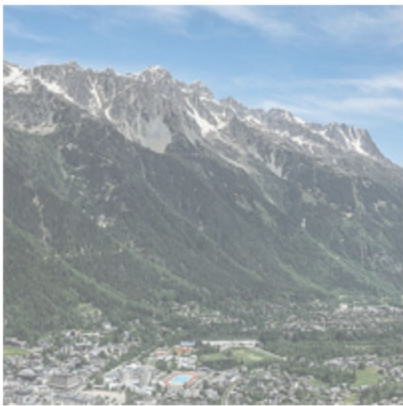




Dialogue et ressources environnementales

Un outil de concertation territoriale et une expérimentation sur le pays du Mont-blanc

👤 Comédie

📁 Expérience 🗨️ CONCERTATION, MILIEUX NATURELS, OUTILS, PERI-URBAIN, VILLE

L'association FRAPNA 74 (Fédération régionale des associations de protection de la nature) souhaite contribuer à l'élaboration d'un possible futur SCOT du pays du Mont Blanc. En partenariat avec le Laboratoire d'écologie Alpine LECA de l'Université de Grenoble et l'association proMont Blanc, elle va expérimenter un nouvel outil permettant de dresser un état des lieux en combinant les savoirs scientifiques et celles des usagers et habitants du territoire, afin de mettre en lumière les bénéfices tirés des écosystèmes locaux par la population.

Les enjeux

Dans le Pays du Mont Blanc, les enjeux de préservation de l'environnement sont immenses mais les pressions urbaines le sont tout autant. Cette initiative qui démarre en 2014 se place très en amont d'un futur SCOT qui, si sa mise en place se confirme, devrait voir le jour deux ou trois ans plus tard. Les objectifs sont de :

- Montrer que, si la préservation de l'environnement peut dans le court terme se trouver en conflit avec des intérêts économiques, elle est en réalité indispensable pour préserver à long terme non seulement le patrimoine, mais aussi l'économie locale.
- Appuyer cette démonstration sur une démarche participative et concertée en faisant appel aux savoirs et aux perceptions des usagers et des habitants.
- Utiliser une méthodologie élaborée par un laboratoire universitaire et dont l'objectif est de qualifier les services rendus par l'environnement aux activités humaines et au cadre de vie.

L'outil mis en place par le LECA permet de qualifier et cartographier les « services écosystémiques » sur des territoires à différentes échelles. Ces services rendus par l'environnement à la population sont très divers, ils concernent par exemple la pollinisation des plantes, la régulation des crues, la qualité des eaux, la production de bois, d'énergie et de nourriture, les loisirs de nature, la présence d'espèces emblématiques, la chasse et la cueillette. Cette méthode permet de rassembler l'ensemble des parties prenantes dans une approche non conflictuelle et prospective de conciliation des usages qui pourraient être développés ou modulés sur l'horizon temporel d'un SCOT, c'est-à-dire une vingtaine d'années.

L'association proMont Blanc se chargera de l'animation locale de la concertation.

Les actions

Les actions prévues sont les suivantes :

1. **Récolte des données**, synthèses, cartographie. Le résultat concret de ce travail sera la cartographie de diverses variables écologiques qui conduira à dresser un profil écologique du territoire.
2. **Concertation**. La modélisation cartographique et le profil écologique tiendront compte des attentes exprimées par les parties prenantes mobilisées en amont. Des séances d'échanges et de concertation seront donc conduites afin de recueillir le témoignage/la contribution de chacun.
3. **Synthèse**. Afin de faciliter l'appropriation et la reproduction de la démarche sur d'autres territoires, un document de synthèse sera produit en fin de programme et diffusé aux acteurs locaux, départementaux et régionaux.

Les instances

Pour cela, un Comité de pilotage du projet sera mis en place. Il sera composé de représentants d'organismes sensibilisés à ces questions et chargés de mobiliser et d'engager une concertation avec un deuxième cercle. Ce Comité de pilotage sera composé de des porteurs du projet (FRAPNA 74, LECA, ProMont-Blanc), du Centre de la Nature Montagnarde (CNM) et d'agriculteurs locaux.

Le deuxième cercle est composé de parties prenantes impliquées dans l'élaboration du projet de territoire. Elles seront mobilisées dans la concertation pour apporter leurs connaissances et leurs attentes. Ce sont par exemple les services de l'Etat, les collectivités territoriales, des associations naturalistes, des organisations professionnelles, les sociétés de chasseurs et de pêcheurs, les acteurs du tourisme, etc. le processus de dialogue avec eux comportera des entretiens en face à face, des ateliers techniques et des réunions collectives.

Afin de favoriser l'engagement des parties prenantes, les membres du Comité de pilotage feront valoir le caractère non conflictuel de la réflexion collective inhérent à la démarche et insisteront sur le fait qu'elle aboutira à une contribution positive au projet de territoire.

QUELQUES INFORMATIONS

Type de fiche : Expérience

Année de début d'expérience : 2014

Département concerné : 74

STRUCTURE

FRAPNA Haute-Savoie

84 route du Viéran

74370 Pringy

04 50 67 37 34

damien.hiribarrondo@frapna.org